

Incivilités dans les espaces publics

➤ Déjections canines :

En 2018, nous nous sommes aperçu que les propriétaires de chiens passent dans le village avec leurs animaux de compagnie en laisse ou pas du tout ??? Sans ramasser les crottes de leurs toutous !!!

Ces crottes de chiens sont un véritable fléau pour notre village et elles provoquent de la pollution et de nombreux dégâts (chaussures sales, glissade ou l'échinococcose due aux échinocoques : petits ténias (vers intestinaux plats de quelques millimètres). Les chiens, les chats peuvent les véhiculer. Le meilleur moyen de prévenir la contamination parasitaire est de ramasser les crottes de votre animal.

Des désagréments visuels et olfactifs sont constatés dans nos rues, l'espace devant l'Ecole, la Mairie, le passage pour aller Réfectoire, les espaces verts ne sont plus respectés et deviennent vraiment envahi par ses images déplaisantes.



Vous achetez des sacs pour vos poubelles alors prenez le réflexe des sacs pour les déjections de vos animaux vendus entre 1€ et 2€ en moyenne en supermarché.

Un chien qui fait ses besoins, c'est normal !!!

Mais le propriétaire à l'obligation de ramasser !!!

Ce qui est loin d'être une pratique générale. Nous sommes confrontés à un manque de civisme évident.

Résolution 2019 : **MON MAÎTRE**



RAMASSE